



LE SANCTUAIRE DU SACRÉ-CŒUR

À MONTMARTRE

(Suite)

IV.—Origine du Vœu National (1689)



U mois d'août 1689, à la suite de plusieurs révélations la B^{se} Marguerite-Marie écrivait que "Notre-Seigneur voulant se servir de la France pour réparer les outrages qu'il a reçus depuis sa Passion, demandait l'érection d'un édifice à la gloire de son divin Cœur, pour y recevoir la consécration de toute la France." Il voulait en outre "que l'image de son Sacré-Cœur fût honorée dans toutes les familles ; et qu'elle fût placée sur les étendards, enfin que les représentants de l'autorité en France sollicitassent du Saint-Siège l'approbation de la messe et du culte du Sacré-Cœur pour toute l'Église." De merveilleuses promesses accompagnaient le mandat divin : "Toutefois, ajoutait la B^{se} Marguerite, l'entreprise est bien difficile, tant pour les grands obstacles que Satan se propose d'y mettre que pour les autres difficultés que Dieu permettra, il y faudra beaucoup de temps et rien moins que la toute puissance de Dieu ; il faut beaucoup prier." Il faut, en effet, plus de deux siècles d'attente avant la réalisation complète des demandes divines. Pourquoi Louis XIV, que Notre-Seigneur avait daigné appeler *le Fils aîné de mon Sacré-Cœur*, n'exécuta-t-il pas le glorieux mandat qui lui était confié ? C'est un mystère historique que l'avenir pourra éclaircir. Marie Leczinska et le Dauphin, il est vrai, firent dans le palais de Versailles un autel au Cœur de Jésus. Dieu voulait davantage. L'orage révolutionnaire le fit comprendre au petit fils de Louis XV. Dans une perquisition faite au Temple, les Commissaires de la Révolution trouvèrent une image du Sacré-Cœur, avec un acte de consécration de la France au Cœur de Jésus, signé de la reine Marie-Antoinette et de madame Elisabeth, sœur du roi. Le 21 septembre 1792, Louis XVI disait dans un vœu mémorable : " Si Dieu me



Le vœu de Louis XVI au Temple.